

PRÉCAMPAGNE DE LA RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

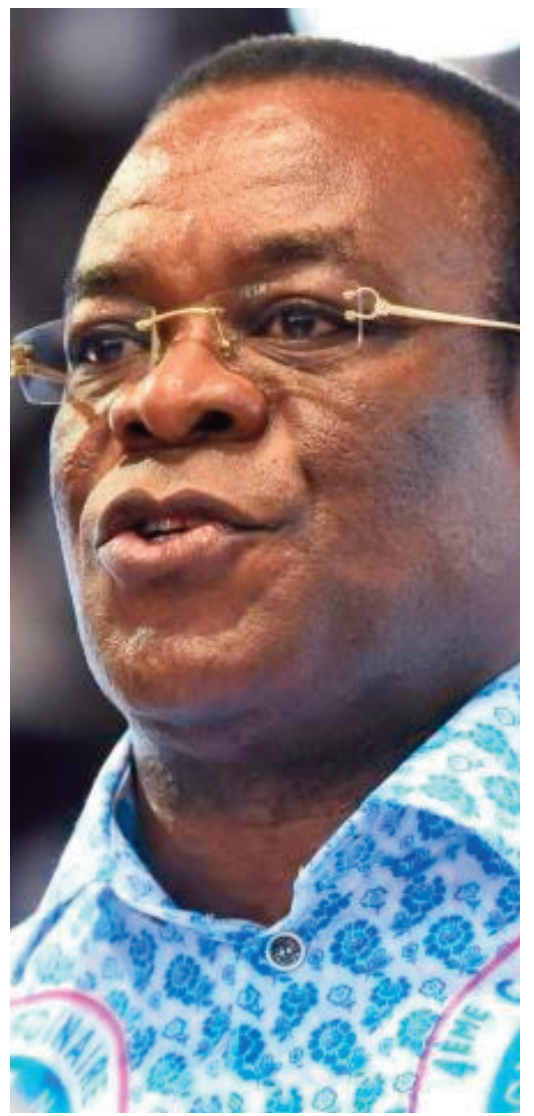
PDCI, PPA-CI, MGC, FPI, invisibles sur le terrain

Conférence de Hambourg/ Lutte
contre le changement climatique

**Mambé propose un
nouveau type de
financement pour
atteindre les ODD**



● «Il doit s'appuyer sur un
mécanisme nouveau»



RATIFICATION DE L'ACCORD PORTANT CRÉATION DE LA BERD Le ministre Léon Adom obtient l'aval des députés

Le ministre des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Léon Adom Kacou, a obtenu le lundi 7 octobre 2024, le quitus de la Commission des relations extérieures de l'Assemblée nationale. Cela, au sujet du projet de loi autorisant le président de la République à ratifier l'accord portant création de la BERD.

Face à ladite commission, soit 24 membres présents sur les 44 siégeant, le ministre Léon Adom a présenté la pertinence de ce projet de loi. « La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) est une institution financière multilatérale, fondée en 1991, avec pour objectif principal de soutenir les pays de l'Europe de l'Est dans leur transition vers des économies de marché ouvert, tout en favorisant une croissance durable et inclusive », a-t-il relevé. A cet effet, la ratification par le chef de l'État est, pour le membre du gouvernement, une aubaine pour le pays. « L'adhésion de la Côte d'Ivoire à la BERD permettra de bénéficier des prestations de la



Banque. (...) Cette adhésion offrira à notre pays, des opportunités nouvelles de mobilisation de ressources additionnelles pour le financement de projets structurants, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement », a-t-il ras-

suré la représentation nationale. Et d'ajouter que celle-ci s'inscrit dans le cadre du développement du secteur privé et de la création des "champions nationaux". Car, a-t-il justifié, la BERD constitue un guichet permettant de mobilisation des res-

sources au bénéfice du secteur privé. « La BERD est la seule institution avec un actionariat très varié, ce qui lui permet d'octroyer des taux particulièrement concessionnels, des quasi dons. (...) C'est surtout une banque qui se préoccupe du développement du secteur privé, 80% de ses interventions concernent le secteur privé et 20% pour l'État. Les prêts de la BERD ciblent principalement le secteur de l'énergie, l'agroalimentaire, le transport, la télécommunication, le tourisme, l'immobilier. Ce sont des secteurs importants pour le développement de la Côte d'Ivoire. (...) », a-t-il fait remarquer. Ainsi, pour dissiper les préoccupations de la représentation natio-

nale, qui ont porté sur les projets dont le financement nécessite cette ratification, l'urgence de celle-ci, l'augmentation du stock de la dette, Léon Adom a répondu : « Il y a urgence effectivement, parce que nous devons déposer les instruments de la ratification au plus tard le 31 octobre 2024. (...) La Côte d'Ivoire n'a pas un problème d'endettement. Le ratio de la dette sur le PIB est 58,1% à la fin 2023 contre 70% qu'est la norme communautaire ». Bien au contraire, en recherchant ces guichets "particulièrement" concessionnaires, il s'agit, dira-t-il, de freiner quelque peu les besoins.

Zéphirin Gohia

COOPÉRATION FACI-ARMÉE FRANÇAISE Le Général Doumbia reçoit le nouveau commandement français pour l'Afrique

Le Chef d'Etat-Major Général des Armées, Lassina Doumbia, a reçu en audience le lundi 07 octobre 2024, le Général de Division Pascal Ianni, nouveau Chef du Commandement pour l'Afrique (CPA), une entité récemment créée au sein de l'Armée française, depuis le 1er août dernier.

Cette rencontre, qui a eu lieu à l'Etat-Major sis à Abidjan Plateau, a permis au chef de la toute nouvelle structure de l'Armée française de présenter ses missions et ébaucher les perspectives de coopération avec les Forces Armées de Côte d'Ivoire : réduction de la présence militaire française et initiative accrue des partenaires locaux en sont les maîtres-mots. Il s'agit d'une fusion des Etats-Majors initialement installés au sein des pays partenaires de la France tels que le Sénégal, le Gabon et la Côte d'Ivoire. Ce Commandement est stationné à Paris, en application de la posture nouvelle de réduction de l'empreinte militaire française en Afrique. Ses missions sont de planifier et conduire efficacement l'ensemble des interactions avec les armées sœurs d'Afrique. Pour autant, la coopération militaire se poursuivra conformément, cette fois, aux besoins spécifiques de chaque partenaire, tout en lui conférant la totale souveraineté quant à la trajectoire à définir. Des domaines aussi pri-



mordiaux tels que l'anticipation des menaces, l'influence et la guerre informationnelle ainsi que le partenariat militaire opérationnel continueront d'être renforcés, tout comme les opérations conjointes. Au nombre des chantiers imminents du nouveau commandement, la rétrocession graduelle du Camp de Port-Bouët aux Forces Armées de Côte d'Ivoire et la planification conjointe des exercices militaires. Pour le Général de Corps d'Armée Lassina Doumbia, la redéfinition de la nature de la coopération militaire constitue une véritable opportunité de montée en puissance de chaque Armée en fonction de ses besoins véritables. Aussi s'est-il réjoui de la mise en place de la nouvelle entité. A son hôte, il a dit les besoins en renfor-

cement capacitaire des FACI, afin de hausser le niveau de riposte sur tout le spectre de la conflictualité. Il a également rappelé la tradition ancienne qui lie les deux armées en matière de formation, un vivier important d'officiers ivoiriens ayant été formés en France. Déjà, les signes de changement de trajectoire dans la coopération militaire sont perceptibles. Le 1er septembre dernier, un exercice militaire aérien visait à renforcer les capacités des FACI en aviation de combat. Deux semaines plus tard, c'était le Champ de tir de Lomo Nord qui retournait au patrimoine des FACI.

Zéphirin Gohia

Libre à vous

Suivre les consignes du Président

Après la libération des résidences universitaires illégalement occupées au Campus de Cocody, les autres résidences universitaires réparties sur le territoire national recevront la visite de la police et des agents du CROU. Ce type d'opérations, tout comme les déguerpissements, peuvent poser des préoccupations d'ordre humanitaire. C'est pour cette raison que le 5 septembre dernier, lors du Conseil des ministres de rentrée, le Président Ouattara a clairement indiqué que toutes les opérations de ce type doivent se faire avec humanité. Il faut donc suivre au pied de la lettre les consignes du Président Ouattara, pour ne pas que cette opération, saluée par tous, donne lieu à de la récupération politique. Certes, il y a des occupants illégaux dans les résidences universitaires. Mais il ne faut pas perdre de vue, le fait qu'il y a de nombreux étudiants, confrontés aux difficultés liées à l'habitat en pleine capitale économique, qui ont été appâtés par la FESCI, dont ils sont devenus aujourd'hui les victimes expiatoires. On sait aussi que cette organisation a tant vampirisé le système universitaire et scolaire ivoirien, que rien ne pouvait se faire, jusque-là, sans elle. Les Centre régionaux des œuvres universitaires (CROU), impuissants et/ou complices, n'ont eu d'autre choix que déléguer une partie de la gestion des chambres à cette fédération. Pris entre deux feux, certains étudiants se sont retrouvés, de façon consciente ou non, dans l'illégalité. A l'égard de ces derniers, surtout ceux dont les parents se trouvent à l'intérieur du pays, il doit avoir un traitement tout particulier.

Par Paul Kouakou

**PIÈCES EXIGÉES POUR LE RECENSEMENT ÉLECTORAL
(OPÉRATION DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE)**

La Commission Électorale Indépendante (CEI) porte à la connaissance de la population ivoirienne que, dans le cadre de l'opération de **Révision de la Liste Electorale (RLE)**, elle procédera au recensement électoral, **du 19 octobre au 10 novembre 2024, en Côte-d'Ivoire et à l'étranger**,

Cette opération de RLE consistera en la mise à jour des données personnelles des électeurs (personnes figurant sur la liste électorale) qui le souhaitent, en la radiation d'électeurs décédés et en l'inscription de nouveaux requérants (personnes non encore inscrites sur la liste électorale) remplissant les conditions d'âge, de nationalité et de jouissance de droits civils et politiques. Elle doit permettre, enfin, aux électeurs qui le souhaitent et qui en remplissent les conditions, de changer de lieu de vote.

Les documents requis pour le recensement électoral sont les suivants :

I/ Pour les requérants vivant sur le territoire national

➤ **Les personnes figurant sur la liste électorale et souhaitant changer de lieu de vote (LV) doivent présenter :**
la carte d'électeur, **plus**

- un (01) certificat de domicile (spécial RLE 2024), ou
- un (01) certificat de résidence (spécial RLE 2024), ou
- une (01) attestation de résidence fiscale (spécial RLE 2024)

➤ **Les personnes figurant sur la liste électorale et souhaitant modifier des données personnelles doivent présenter :**
la carte d'électeur, **plus**

- la carte nationale d'identité accompagnée de tout document officiel comportant ses nouvelles données à prendre en compte.

NB:

1/ Les Certificats ou Attestations exigés pour un changement de LV sont délivrés, gratuitement, par les Administrations concernées (Commissariats de Police, Mairies, Sous-Préfectures, Centres d'Impôts).

2/ Pas de Certificat ou d'Attestation exigé pour un changement de LV à l'intérieur d'une même Sous-Préfecture ou d'une même Commune.

➤ **Les personnes figurant sur la liste électorale, demandant la radiation d'un électeur décédé doivent présenter :**
la carte d'électeur du demandeur, **plus**

- la carte ou le numéro d'électeur de la personne à radier, **plus**
- l'acte ou le certificat de décès ou le certificat de genre de mort de la personne à radier.

➤ **Les nouveaux requérants** (personnes non encore inscrites sur la liste électorale), de nationalité ivoirienne ayant 18 ans révolus à fin février 2025, soit les **personnes nées avant le 1er mars 2007**) doivent présenter :

- la Carte Nationale d'Identité (CNI) en cours de validité, **ou**
- le récépissé d'enrôlement délivré par l'ONECI, **ou**
- le certificat de nationalité

NB: Les centres de recensement sont ouverts :

- le lundi : de 14 heures à 17 heures ;
- du mardi au dimanche : de 8 heures à 17 heures

La Commission Electorale Indépendante (CEI) compte sur le civisme de tous et de toutes pour une participation massive à cette opération d'intérêt national.

II/ Pour les requérants vivant à l'étranger dans les pays retenus

➤ **Les personnes figurant sur la liste électorale et souhaitant changer de lieu de vote (LV) doivent présenter :**
la Carte d'électeur, **plus**

- la Carte consulaire en cours de validité, **plus**
- le Certificat ou Attestation de domicile ou de résidence.

➤ **Les personnes figurant sur la liste électorale et souhaitant modifier des données personnelles :**
la carte d'électeur, **plus**

- tout document officiel indiquant les nouvelles données à intégrer.

➤ **Les personnes figurant sur la liste électorale, demandant la radiation d'électeur décédé :**
la carte d'électeur du demandeur, **plus**

- la carte ou numéro d'électeur de la personne à radier, **plus**
- l'acte ou le certificat de décès ou le certificat de genre de mort de la personne à radier

➤ **Nouveaux requérants** (personnes non encore inscrites sur la liste électorale), de nationalité ivoirienne ayant 18 ans révolus à fin février 2025, soit les **personnes nées avant le 1er mars 2007**) :

- la Carte Nationale d'Identité (CNI) en cours de validité **ou**
- la Carte Consulaire en cours de validité, **ou**
- le Passeport biométrique en cours de validité.

NB: Les centres de recensement sont ouverts :

- du vendredi au dimanche : de 8 heures à 17 heures (heure locale).

La liste des centres de recensement repartis sur l'ensemble du territoire national et à l'étranger peut être consultée sur le site web : www.cei.ci

CEI, en toute transparence

Commission Électorale Indépendante - CEI

Bvd Latrille, Route du Zoo - Résidence Angoua - Abidjan Cocody II Plateaux 08 BP 2648 Abidjan 08 / Téléphone : +225 272240 0990 - Fax : +225 272240 0992 -
Site Internet : www.cei.ci

Fait à Abidjan, le 01 Octobre 2024

**Pour le Président et P/O
Le Secrétaire Permanent**

KOUAME Adjoumani Pierre

PRÉSIDENTIELLE DE 2025

Jeannot Ahoussou Kouadio, depuis Toumodi: «Le médicament pour soigner la Côte d'Ivoire, c'est Ouattara»

Dans le cadre de sa tournée dans les différents secrétariats départementaux RHDP de Kokumbo, Djékanou et Kpouèbo, le coordonnateur principal RHDP de la région du Béliér, Jeannot Ahoussou Kouadio, a engagé les siens, pour la victoire du RHDP à l'élection présidentielle d'octobre 2025. Le dimanche dernier, à Toumodi.

Durant 48 heures, le leader politique a sillonné plusieurs localités pour s'enquérir des réalités du terrain que vivent les secrétariats départementaux RHDP. A quelques mois du scrutin présidentiel, prévu pour octobre 2025, cette mission de remobilisation des troupes s'est avérée nécessaire. Dans son adresse aux militants RHDP de Toumodi, Jeannot Ahoussou Kouadio les a exhortés à travailler d'arrache-pied et ratisser large pour la victoire du candidat du parti : « Travaillez, chers militants, pour la victoire du président Alassane Ouattara et 2025. L'avenir de la Côte d'Ivoire se trouve entre les mains du président Alassane Ouattara. Il faut rendre le RHDP fort dans cette région. Je fier de vous. Car c'est dans la discipline du parti que nous pouvons avancer. Le médicament pour soigner la Côte d'Ivoire s'appelle Alassane Ouattara ». A lancé, d'entrée, le ministre d'Etat. Et de féliciter par la suite le personnel d'encadrement politique de la zone. « Merci chers encadreurs politiques, pour le travail que vous abattez au quotidien. Vaille que vaille, n'en déplaise aux



politiciens du petit matin, c'est Alassane Ouattara qui va continuer à bâtir la Côte d'Ivoire, comme le président Houphouët-Boigny lui a montré. Octobre 2025, c'est maintenant. Actuellement en Côte d'Ivoire, il n'y a aucun politicien qui a le mode d'emploi « de comment développer la Côte d'Ivoire ». La politique est faite pour servir les parents », a-t-il fait savoir. Avant d'inviter, par la suite, les partis de l'opposition à s'inspirer de la philosophie politique du président Alassane Ouattara, en matière de

gouvernance : « Que nos frères de notre parti originel viennent nous rejoindre, puis après le président Alassane Ouattara va leur montrer le mode d'emploi, et on va bâtir ensemble ce beau pays. Selon le chemin lumineux tracé par Félix Houphouët Boigny ». Les militants et militantes RHDP, au cours de cette rencontre politique, ont réaffirmé leur attachement sans faille à la promotion des idéaux du parti. Ainsi que leur disponibilité à œuvrer sous le leadership du coordonnateur principal RHDP de la région du Béliér, Jeannot Ahoussou Kouadio, au rayonnement du parti, le RHDP. Face aux défis majeurs qui se profilent à l'horizon, les militants RHDP de Toumodi- commune accorderont une attention particulière à la révision de la liste électorale, la poursuite de l'enrôlement dans la base de données E-militant et l'inscription de la majorité des primo-votants sur la liste électorale. L'a confirmé Koké Dembélé, secrétaire départemental adjoint de Toumodi-commune.

Joseph Kouakou,
à Toumodi

PRÉCAMPAGNE DE LA RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE PDCI, PPA-CI, MGC, FPI, invisibles sur le terrain

Du 19 octobre au 10 novembre 2024, la Commission électorale indépendante (CEI) procédera à la Révision de la liste électorale (RLE) sur l'ensemble du territoire national. A cet effet, en vue de tirer le meilleur parti de cette opération, les partis politiques les plus significatifs multiplient les initiatives pour capter le maximum de nouveaux électeurs, mais aussi inciter tous ceux qui croient avoir leur nom sur la liste, à vérifier cet état de fait. Le Rassemblement des houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), qui a de longue date préparé cette échéance, déroule patiemment son programme. Actuellement, elle est à la phase d'identification et de sensibilisation. A compter du 19 octobre 2024, nul doute que le RHDP, qui a mis en mission plusieurs délégations, va commencer à pêcher et faire inscrire ses potentiels électeurs qui vont lui garantir une victoire certaine. Du côté de l'opposition, l'on assiste à une véritable impréparation. Cette opération qui ne surprend personne semble mal maîtrisée dans leurs rangs. Au PDCI par exemple, une réunion, sous la férule du Président Tidjane Thiam, est convoquée



**L'opposition est totalement dés-
emparée à la veille de cette opé-
ration de RLE**

pour seulement s'imprégner du mode opératoire, et éventuellement se lancer à l'assaut du terrain. Là où il le parti au pouvoir a de la clarté et une vision sans ambiguïté. Du côté du PPA-CI, l'on assiste beaucoup plus à du folklore qu'un travail structuré et bien mûri sur le terrain. Si ce ne sont pas des responsables, mégaphones en main, qui crient dans les marchés sans réel résultat, ce sont des groupuscules surexcités qui se livrent en spectacle en di-

vers endroits. D'autres formations politiques comme le Mouvement des Générations Capables (MGC) ou encore le Front Populaire Ivoirien (FPI) font comme si cette opération ne les concerne pas et qu'elle a lieu sur la planète Mars. Pendant trois semaines, il ne faut pas s'étonner de voir ces partis être aux abonnés absents sur le terrain. Et pourtant, la plupart exige que cette opération se poursuive sur de longs mois. A l'épreuve du terrain, force est de constater que l'opposition, si prompt à jacasser, ne se donne pas les moyens de travailler pour l'atteinte de ses propres objectifs. Avec la présence quasi-absolue du RHDP sur le terrain, l'on sent les prémices d'une victoire dès le premier tour à la présidentielle 2025. Et ce sera tout mérité, tellement le RHDP, avec minutie, prépare toutes les cruciales étapes du processus électoral. La large avance prise par le Rhdp relativement au processus électorale doit, certainement, écœurer nombre de partis d'opposition qui assistent, impuissants

Vincent Boty

PRÉSIDENTIELLE 2025/RHDP ARRAH Harlette Badou met les militants en mission: «Le RHDP doit rem- porter cette élection au 1er tour»

A 12 mois de l'élection présidentielle de 2025, le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) s'organise à obtenir une victoire écrasante sans pareil, au premier tour. Pour ce faire, le parti leader procède au renforcement de ses bases et à la mobilisation de ses militants. A ce titre, le dimanche 6 octobre 2024, le département d'Arrah a fait sa rentrée politique. Ce moment solennel a été propice pour la Secrétaire départementale du RHDP Arrah commune et Sous-préfecture, Harlette Badou, présidente nationale de l'UF-RHDP, pour souligner l'importance de l'unité et de la solidarité entre les militants et militantes de la région pour la réussite de la mission assignée par le directoire du parti. « Cette rentrée politique doit marquer le point de départ de la mobilisation pour relever les défis qui se profilent à l'horizon, dont le plus important et le plus immédiat est l'élection présidentielle d'octobre 2025 », a-t-elle instruit les militants venus en grand nombre prendre part à cette rentrée. Avant de leur rappeler l'ultime but de la participation du RHDP à cette élection, notamment la conservation du pouvoir. Chose que la secrétaire départementale d'Arrah croit possible que si les militants parlent le même langage. « Le RHDP doit remporter cette élection au 1er tour pour permettre à notre champion, notre guide, notre référent Alassane Ouattara, de poursuivre le développement et la stabilisation de notre belle patrie. Pour cela, nous devons être unis et solidaires, car c'est ensemble, dans l'unité, l'entente, la solidarité, que nous parviendrons à atteindre nos objectifs. Chacun comprend donc que l'heure est venue de remobiliser nos forces, renforcer notre unité pour projeter ensemble le RHDP vers de



**Le RHDP en ordre de bataille
pour la victoire en 2025**

nouvelles victoires, comme le raz-de-marée de 2023. Vous êtes mon équipe, et pour dire comme les "zougloumen", vous êtes mon "Gbonhi", les soldats du RHDP, les soldats d'ADO. Alors, mettons-nous au-dessus de nos petites divergences, mutualisons nos forces et travaillons ensemble pour une victoire éclatante du candidat du RHDP au premier tour de la présidentielle de 2025 à l'image de la CAN 2023, offrons encore une fois un coup de marteau à notre Président », a-t-elle exhorté. D'ajouter, pour mener à bien leur mission et atteindre l'objectif primordial, Harlette Badou a, au nom du Secrétariat départemental, sollicité un appui logistique et financier pour pouvoir investir le terrain. Le coordonnateur principal du RHDP dans la région du Moronou, Ahoua N'doli a, quant à lui, invité « chacune et chacun, à quelque niveau où il se trouve dans l'organisation hiérarchique locale du Parti, à retrousser les manches pour la bataille, à savoir gagner l'élection présidentielle de 2025 dès le 1er tour ». Cette rentrée politique a été également marquée par la remise symbolique de cartes de militants et de pagnes à l'effigie du RHDP.

Sidoine Koffi

RENTREE SOLENNELLE DE L'UNIVERSITE DES LAGUNES

Aka Aouélé appelle à faire de l'université un lieu de construction des hommes et des femmes

La rentrée solennelle de l'université des Lagunes a eu lieu le lundi 7 octobre 2024, à Abidjan. Cette cérémonie avait pour parrain le président du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC), Dr Eugène Aka Aouélé.

S'exprimant à cette occasion, il a affirmé que l'Université doit être non seulement un lieu de construction d'êtres humains, c'est-à-dire d'hommes et de femmes de mesure en toute chose. Non sans faire remarquer que le monde fait face à des préoccupations multiples et de tous ordres. « Face aux difficultés inhérentes à l'évolution de nos sociétés et le souci de tous d'avoir un mieux-être, il nous faut détenir les outils nécessaires pour offrir les meilleurs remèdes, avec les solutions les plus adaptées les plus efficaces, les plus appropriées, car être homme c'est de faire face à l'adversité », se convainc Dr Aka Aouélé. Pour lui, il importe aussi d'éviter absolument l'extrémisme et la violence dans les universités. « Nos Universités se doivent d'intégrer dans le savoir dispensé quelques soit la discipline, les valeurs que sont la socialisation, le respect de la vie, le refus de la violence et la considération de l'humain que rien ne peut remplacer »,



Pour Aka Aouélé, nos universités doivent être des lieux de construction de l'être humain

a-t-il relevé. Il a invité ses filleuls à saisir les opportunités qui leur sont offertes pour apprendre, explorer et repousser les limites de leurs connaissances. « Sachez que vous êtes membres d'une communauté dynamique et stimulante appelée à changer le monde. Faites en sorte d'acquiescer ce qu'il faut

pour impacter votre univers », a conseillé le président du CESEC. Prenant la parole à son tour, le président de l'Université des Lagunes, Dr François Koumoin, a mentionné que seul le travail permettra aux étudiants non seulement de se faire valoir, mais également d'impacter le développement de la

Côte d'Ivoire. « Notre pays ambitionne de devenir un pays développé, et on ne peut pas être développé si on ne travaille pas, si on reçoit une formation au rabais. Il faut que les étudiants travaillent, qu'ils se disent que le succès est au bout de l'effort, et que la Côte d'Ivoire a besoin d'eux », a-t-il indiqué. Le directeur général de BNI Gestion, Coulibaly Idrissa, invité spécial de cette rentrée solennelle, s'est félicité de la dynamique de l'excellence prônée par cette Université. « Nous sommes pleinement engagés dans cette promotion de l'excellence. Les étudiants doivent continuer à travailler ensemble à ce que la culture de l'excellence soit dans leur état d'esprit », a-t-il exprimé. Quant au directeur général de Witt Finance-Côte d'Ivoire, Rodrigue Kouadio, il a salué l'instauration d'un Master professionnel des microfinances. « Il s'agit pour nous de créer un réservoir de talents et de compétences dans lequel nous pourrions puiser pour renforcer nos équipes. Les perspectives, c'est de faire en sorte que les auditeurs

de ce Master soient les plus nombreux possibles », a-t-il précisé. Une leçon inaugurale portant sur le thème « Le droit, outil de paix et de développement économique et social », a été prononcée par le directeur de l'UFR des Sciences juridiques de l'Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa, Yéo Nawa. Il a expliqué qu'il s'agit de voir le rôle du droit dans le développement économique et social de la Côte d'Ivoire. « De notre point de vue, le développement économique et social est la finalité du droit. L'objectif premier du droit, c'est de promouvoir le développement économique et social dans un pays. Le lien est établi. Si on constate que dans un pays le développement n'existe pas, il faut questionner le droit. C'est que le droit a sa part de responsabilité. Nous sommes conscients de ce que le droit n'est pas le seul facteur de développement économique et social, mais il n'empêche que le droit ait un rôle important à jouer », a expliqué Pr Yéo.

Hubert BEGOU

FONCIERS RURAUX

Une ONG sensibilise sur les dangers de l'urbanisation galopante et propose des solutions

Une conférence publique s'est tenue le samedi dernier dans le village de Koffi Koffikro, sous-préfecture de Brobo, pour aborder une problématique cruciale : la pression croissante exercée par l'expansion urbaine sur les terres rurales. Organisée par YILAA Côte d'Ivoire, en partenariat avec les ONG locales « Sauvons l'Environnement » et « No-Vox », la rencontre a réuni villageois, autorités locales et experts en gestion foncière, dans un contexte où l'étalement urbain constitue une menace directe pour les communautés rurales. L'urbanisation rapide, poussée par la demande de logements et d'infrastructures dans les grandes villes, se traduit par une pression croissante sur les terres agricoles. Ce phénomène, souvent négligé par les populations rurales, entraîne la vente massive de terres à des promoteurs privés. Le Professeur Oura Raphael, président de YILAA Côte d'Ivoire, a sonné l'alarme en organisant une conférence pour mettre en garde contre ce processus qui risque de provoquer une disparition progressive des terres agricoles, réduisant ainsi l'autosuffisance alimentaire des villages et menaçant l'héritage culturel lié à ces terres. « Les villages qui entourent les grandes agglomérations sont les plus touchés. Les populations, attirées par



Photo de famille en présence des autorités de la localité et cadres du village

les gains financiers immédiats, cèdent leurs terres sans mesurer les conséquences à long terme », a-t-il déclaré en ouverture. Au-delà des problèmes fonciers, l'urbanisation cause également des dommages irréversibles à l'environnement. Le conférencier a souligné l'importance de préserver les espaces forestiers et agricoles pour éviter la dégradation des écosystèmes locaux. « La forêt joue un rôle crucial dans la régulation de notre environnement, en purifiant l'air et en nous protégeant contre les impacts du changement climatique. Chaque hectare perdu aggrave notre vulnérabilité », a-t-il affirmé. Il a ensuite plaidé pour une gestion durable des terres et des programmes de reboisement pour compenser les effets néfastes de la déforestation. « Il est impératif

que nous agissions maintenant pour protéger les ressources naturelles qui subsistent encore », a-t-il ajouté. Devant une audience attentive, le Professeur Chercheur et Géographe, a rappelé les difficultés que rencontrent les populations vulnérables face à la spéculation foncière. S'appuyant sur des exemples récents de conflits fonciers dans des zones urbanisées comme Abidjan, il a mis en garde les villageois sur les risques de vente de leurs terres, sans aucune garantie de pouvoir en conserver les droits. « Les terres que vous possédez sont plus qu'un simple bien matériel. Elles représentent un lien avec votre histoire et votre identité. Une fois vendues, il est difficile, voire impossible, de revenir en arrière », a-t-il insisté. YILAA Côte d'Ivoire, par sa voix, recommande la mise en place de cadres de dialogue entre autorités locales, promoteurs immobiliers et populations rurales, afin d'éviter les conflits et garantir une répartition équitable des ressources foncières. Loin de se contenter de constater la gravité de la situation, YILAA Côte d'Ivoire a proposé des solutions concrètes pour aider les populations rurales à faire face à l'étalement urbain. Parmi les initiatives présentées, le renforcement des capacités juridiques des villageois pour mieux

comprendre leurs droits fonciers, et la création de coopératives foncières pour une gestion collective des terres, ont suscité un vif intérêt. « Il est crucial que les populations rurales s'organisent pour protéger leurs terres contre la spéculation. La création de coopératives permettrait aux communautés de gérer leurs terres de manière durable, tout en tirant profit de leur potentiel économique », a-t-il terminé. Pour rappel, YILAA est l'ini-

tiative pour l'accès des jeunes à la terre en Afrique. Cette organisation panafricaine promeut la défense des droits des jeunes et des femmes à la terre, et incite à la bonne gouvernance foncière. Officiellement implantée depuis plus d'un an en Côte d'Ivoire, elle a mené plusieurs activités de sensibilisation, de recherches et de formation.

Vincent Boty

LEMANDAT

**Votre QUOTIDIEN
à nouveau dans
les kisoques
du lundi au vendredi**
Suivez l'actualité en
continu, sur:

Le Mandat express.net
L'ACTUALITÉ EN UN CLIC

CONFÉRENCE DE HAMBOURG SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE Beugré Mambé plaide pour un nouveau mécanisme de financement

Le Premier ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, représentant le Président Alassane Ouattara, a participé à la Conférence de Hambourg sur le développement durable (HSC), où il a exprimé l'urgence d'agir pour aider l'Afrique à surmonter les impacts du réchauffement climatique.

Aux côtés du Chancelier allemand, Olaf Scholz, et de nombreux chefs d'État et de gouvernement, Robert Beugré Mambé a activement pris part aux discussions visant à accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030. Robert Beugré Mambé, au terme de la cérémonie et du panel d'ouverture le 7 octobre, a ainsi souligné l'urgence pour le monde d'agir afin de permettre à l'Afrique, première victime du réchauffement climatique, d'offrir à sa population les outils pour contrer ces changements nocifs. « L'Afrique produit moins de 7% des gaz à effet de serre. Par contre, elle subit près de 70% des agressions. Par conséquent, il y a une équation à trouver relativement à cette réalité, de sorte à ce que l'Afrique puisse trouver sa place dans le développement de la planète. Désormais, les finance-



Le Premier ministre Robert Beugré Mambé aux côtés du Chancelier allemand, Olaf Scholz (à droite)

ments doivent s'appuyer sur un mécanisme nouveau qui donne la possibilité à l'Afrique de promouvoir les infrastructures, de s'occuper de la jeunesse, des hommes, des femmes et aussi de s'armer contre les change-

ments climatiques qui pourraient bouleverser notre économie », a-t-il déclaré. Pour ce qui est des efforts de la Côte d'Ivoire en faveur de l'environnement, le Premier Ministre les a exposés à l'occasion d'un panel, toujours

ce 7 octobre. La rencontre, qui avait pour thème « le Sommet de l'avenir et après », a été le lieu pour Robert Beugré Mambé d'indiquer aux participants l'ambition de la Côte d'Ivoire d'avoir un mix énergétique constitué à 40% d'énergie verte d'ici 2030. « Au niveau de notre pays, la gestion de l'environnement durable nous a conduit à noter les éléments suivants. Premièrement, l'exonération des droits de douane, quand il s'agit d'énergie verte. Deuxièmement, l'exonération des taxes sur la valeur ajoutée, quand il s'agit d'énergie durable. Troisièmement, l'exonération des droits pendant 3 ans sur les taxes des opérations bancaires, de sorte à permettre aux investisseurs de bien configurer leur intervention dans ce domaine », a dit le Chef du Gouvernement, avant d'ajouter : « Il y a un enjeu de taille qui permet à notre pays de privilégier l'énergie durable ».

Avant de s'envoler pour Abidjan le 8 octobre, le Premier Ministre a pris part à une table-ronde avec des opérateurs économiques allemands. Cette rencontre vient compléter le riche agenda du chef du Gouvernement en terre allemande, avec notamment une audience avec la Directrice générale du Fonds Monétaire international (FMI) et une rencontre avec la diaspora ivoirienne. À Hambourg, Robert Beugré Mambé a donc valablement porté la voix de la Côte d'Ivoire, pays dont l'engagement en faveur du développement durable est renforcé sur la place mondiale depuis l'organisation en 2022 de la COP 15. Débutée le 7 octobre, la Conférence de Hambourg sur le développement durable a pris fin hier, mardi.

Martial Galé

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Le régulateur du Conseil du café et du cacao saisit plus de 1100 tonnes de fèves de cacao

Chargé d'assurer les missions de gestion, de contrôle, de mise en œuvre et de développement de toutes les activités ayant trait à la Filière Café-Cacao en Côte d'Ivoire, le régulateur du Conseil du café et du cacao (CCC) veille à ne pas faillir à sa mission. Ainsi selon deux de ses sources, 33 camions transportant environ 1100 tonnes de fèves de cacao de contrebande à travers la frontière de la Côte d'Ivoire avec la Guinée, ont été saisiés, le 07 octobre 2024. En effet, la contrebande du cacao a augmenté dans cette région après de mauvaises récoltes au Ghana et en Côte d'Ivoire, les deux plus grands producteurs mondiaux. Selon le confrère Abidjan.net, les détails de la saisie ont été confirmés par une source militaire qui révèle que deux acheteurs et trois exportateurs seraient des hauteurs de cet acte déloyal. Aucun d'eux n'a pu être nommé, car ils n'étaient pas autorisés à s'exprimer publiquement. La baisse de la production a plongé les marchés dans un dé-



Le DG du CCC Yves Ibrahima Koné

ficit d'approvisionnement pendant quatre ans, faisant grimper les prix mondiaux du cacao et du chocolat. La Côte d'Ivoire a augmenté de 20 % le prix fixe payé aux producteurs de cacao, à 1 800 francs CFA (3,09 dollars) le kg pour la principale récolte de la nouvelle saison, a annoncé lundi 30 septembre 2024, le ministre ivoirien de l'Agriculture. Le ministre d'Etat, Kobenan Kouassi Adjoumani, a

déclaré que la campagne 2023/24 avait été marquée par une baisse de 25 % de la production de cacao en Afrique de l'Ouest, y compris en Côte d'Ivoire. Une augmentation de prix similaire a été mise en œuvre au Ghana, parce que les deux plus grands producteurs de cacao coordonnent les prix et les approvisionnements à la ferme pour aider à soutenir le secteur et à augmenter les reve-

nus des agriculteurs. Début septembre, le Ghana a augmenté son prix à la production de près de 45 %, à 48 000 cedis (3 043,75 dollars) la tonne métrique. Le premier producteur mondial de cacao a commencé sa saison de cacao 2024-2025 le 1er octobre. Les arrivées de cacao dans les ports s'élevaient à 13 000 tonnes le 6 octobre, soit une

baisse de 74 % par rapport à l'année précédente. Le régulateur du Conseil du café et du cacao (CCC) de Côte d'Ivoire a déclaré le mois dernier, qu'il avait freiné le stockage des fèves en septembre en menaçant de sanctions les acheteurs et les coopératives.

Sidoine Koffi

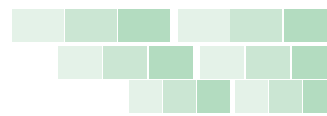
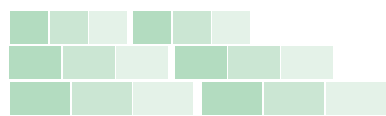
COMMUNIQUE

Chers fidèles lecteurs de **"LE MANDAT"**, achetez votre journal sur www.pressecoatedivoire au prix de **200 f cfa**.

Retrouvez-y les dernières informations de la vie politique, économique, sociale, sportive d'ici et d'ailleurs, du lundi au vendredi.

Merci pour votre fidélité.

La Direction



ATELIER SUR LA BIODIVERSITÉ

La Côte d'Ivoire actualise sa stratégie

Les 7 et 8 octobre 2024, Abidjan a abrité un atelier dédié à l'actualisation de la Stratégie et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB).

Organisé par le Ministère de l'Environnement et de la transition écologique, cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre mondial pour la Biodiversité de Kunming-Montréal, adopté lors de la 15ème Conférence des Parties (COP15) en décembre 2022 à Montréal, Canada. À l'ouverture de l'atelier, le directeur général de l'Environnement, Sidi Brahima Dagnogo, a souligné l'importance cruciale de cette rencontre pour mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par la protection de la biodiversité. « Cet atelier est l'occasion d'inciter l'engagement de tous et de permettre à la Côte d'Ivoire de soumettre ses objectifs nationaux avant la COP16 à Cali, en Colombie », a-t-il fait savoir. Avant d'ajouter que les discussions qui en découleront devraient permettre d'établir une feuille de route claire pour la gestion durable des ressources naturelles. Pour sa



part, Dr N'tain Jeanne, point focal de la Convention sur la diversité biologique au ministère de l'Environnement, a insisté sur le fait que « la Côte d'Ivoire doit actualiser sa stratégie en alignant ses objectifs nationaux aux cibles du cadre mondial ». Poursuivant, elle a souligné l'importance de la consultation des parties prenantes, rappelant que « ce processus d'actualisation doit refléter les besoins et priorités de tous les acteurs im-

ternationaux en la matière. Ce matin, nous nous réunissons pour consulter les parties prenantes et ajuster notre stratégie nationale en matière de biodiversité. Cela fait suite à l'adoption d'un nouveau cadre stratégique mondial en décembre 2022, auquel nous devons aligner nos objectifs nationaux », a-t-elle expliqué. Cet atelier représente donc une opportunité unique pour les participants de partager leurs expériences, leurs préoccupations et leurs suggestions afin d'enrichir le document national. Ainsi, en unissant les forces de toutes les parties prenantes, le pays s'engage à respecter ses promesses internationales et à s'aligner sur les objectifs globaux, renforçant ainsi son rôle dans la lutte contre la perte de biodiversité et la promotion d'un développement durable.

Abran Saliho

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le 1er rapport sur la mise en œuvre de l'action climat, fin prêt

L'on sera situé, dans les jours à venir, sur les efforts pour la lutte contre les changements climatiques en Côte d'Ivoire, à travers la publication du premier rapport d'évaluation sur l'action climat. Le document fin prêt, sera examiné à l'atelier d'évaluation organisé par la Commission nationale de lutte contre les changements climatiques (CNLCC), le mercredi 9 octobre, à l'hôtel Sofitel d'Abidjan Plateau. Les parties prenantes procéderont à la lecture du document synthèse en faisant des recommandations et suggestions en vue de la validation de la mouture finale. Le co-



mité de pilotage de la Commission nationale de lutte contre les changements climatiques sera présenté officiellement au Premier ministre, le vendredi 11 oc-

tobre, à la Primature. La CNLCC constitue une plateforme nationale de concertation et d'orientation regroupant tous les acteurs intervenant sur la problématique des changements climatiques. Elle vise à coordonner et superviser les efforts de la Côte d'Ivoire pour lutter contre les changements climatiques, en assurant la cohérence, la transparence et l'efficacité des actions entreprises. Conformément à l'Accord de Paris sur le Climat et aux Contributions Déterminées au niveau National (CDN) recommandant la mise en place d'un cadre légal et institutionnel ap-

proprié aux fins d'améliorer la gouvernance climatique, et en s'alignant dans le même temps sur les mesures de réformes identifiées par les partenaires techniques, notamment le FMI, le Groupe de la Banque Mondiale, la BAD et les partenaires bilatéraux, la Côte d'Ivoire s'est dotée, le 26 juin 2024, d'une Commission Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (CNLCC). La CNLCC est pilotée par Dr Lagaud Mayeul Alex, conseiller technique du ministre de l'Environnement et de la transition écologique.

César Ebrokié

POUR MIEUX S'ORGANISER

Les Conseillers municipaux sollicitent le soutien de l'UVICOCI

Les Conseillers municipaux veulent s'appuyer sur l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire pour réussir leur mission. Le président de l'Union nationale des Conseillers municipaux de Côte d'Ivoire (UNACOM-CI), Mey Kelassar, et des membres de son bureau, ont rencontré, le jeudi 27 septembre, le bureau de l'UVICOCI dans ses locaux, de 16h 25 à 17h 30 min. Au cœur des discussions, la collaboration entre les deux structures. Mey Kelassar a demandé le soutien de l'Union des villes et com-



munes de Côte d'Ivoire pour aider l'UNACOM-CI à s'implanter sur le terrain pour mieux satis-

faire les populations ivoiriennes. « En tant que structure devancière, nous souhaiterions bénéficier de votre structure pour nous aider à la fois dans notre implantation sur le terrain et mieux répondre aux aspirations des populations », a-t-il avancé. Mey Kelassar a évoqué l'histoire de la création de l'UNACOM-CI. Il a expliqué qu'il s'agit de créer les conditions pour que les conseillers municipaux, qui sont un maillon essentiel dans l'administration, puissent remplir leur mission pour le bonheur des

Ivoiriens. Le maire Cédric Diarassouba, représentant le président de l'UVICOCI, a s'est réjoui de la démarche de l'UNACOM-CI. Il a souhaité que cette rencontre ne soit pas la dernière, qu'elle jette les bases de discussions approfondies entre les deux structures. Il a par ailleurs promis de faire un compte rendu fidèle au président de l'Union des villes et communes de l'échange.

César Ebrokié

Horizon Media S.A.R.L
Capital : 5.000.000 FCfa

Gérant / DIRECTEUR GENERAL
DIBI ATTOUNGBRE MARCELLIN
01 01 90 03 45

LEMANDAT & LEMANDAT

Directeur de publication /
Rédacteur en chef central

VINCENT BOTY
Cel. 07 09 11 95 51
botivincent888@gmail.com

Directeur des services
externes, du partenariat
et du développement
des rédactions
G. DE GNAMIEN
Cel. 01.40.00.58.20
Mail. degnamien@yahoo.fr

Secrétaire
de Rédaction
Paul Kouakou
Cel. 07.07.37.75.96

site web
www.lemandatexpress.net
Rédacteur en chef
MARTIAL GALÉ
Cel. 05 45 24 55 45

Régie publicitaire
Horizon Media
Tel. 27.22.53.05.70
07-78-55-55-37

regie.horizonmedia2015@gmail.com

Service commercial
et marketing
Tel. 27.22.53.05.70

svceccial.lemandat@gmail.com
Siège social
Angré 7è tranche,
Cité Papayer Villa 73

Adresse Postale
21 BP1007 Abidjan 21
E-mail: lemandatci@yahoo.fr

Récépissé du procureur de
la République du 09/D2009

N° Dépot légal:
8895 du 25 juin 2009
Impression
Sud Action Media (Zone 4 c)
Tirage
10 000 Exemplaires
Distributeur
Edipresse: Tel: 20 37 17 27

LEMANDAT



GAGNEZ JUSQU'À

20 000 000 FCFA

TRANCHE COMMUNE ENTENTE (TCE)

Pariez à partir de **500 FCFA** sur les tirages de **16H** et **19H15** des **9, 16, 23** et **30 octobre 2024** pour avoir la chance de participer au tirage TCE 2024 au Bénin

Bénin - Burkina-faso - Côte d'Ivoire - Niger - Togo



f Loto bonheur lonaci officiel
www.lonacionline.ci • *590#
9900

ON A TOUS
UNE BONNE
RAISON DE JOUER

LONACI
LOTÉRIE NATIONALE DE CÔTE D'IVOIRE